

## Le Collège Communal de Saint-Brieuc (1811-1852)

---

L'ensemble du corps enseignant n'en restait pas moins attaché à la philosophie du XVIIIe siècle ; le rationalisme voltairien des débuts de l'Université devait laisser dans celle-ci une profonde empreinte et, par son hostilité ou son indifférence à l'égard de la religion, il devait amener les catholiques et l'Église à revendiquer sous Louis-Philippe la fin du monopole universitaire et l'établissement de la liberté de l'enseignement.

### La Restauration (1814-1815-1830)

Dès lors, on comprend sans peine pourquoi, après la première abdication de Napoléon 1er, un des premiers soins de Louis XVIII fut de supprimer l'Université. Pendant les Cent Jours, Napoléon 1er la rétablit, mais lors de la deuxième Restauration Louis XVIII la conserva : elle devait, par la suite, durer jusqu'à nos jours à travers tous les régimes politiques.

Maintenue par Louis XVIII, l'Université passa complètement, grâce aux ultra-royalistes, sous le contrôle de l'Église. A la rentrée d'octobre 1815, un prêtre devint principal du Collège de Saint Brieuc : l'Abbé Souchet. En tête du programme de chaque classe revenait l'instruction religieuse ; par contre, l'enseignement scientifique était considérablement réduit. De 1815 à 1828 il n'y eut plus d'histoire de France au programme ; pendant plusieurs années, la philosophie fut enseignée en latin.

### La Monarchie de Juillet (1830-1848)

La Révolution de juillet 1830, marquée d'une très violente hostilité contre l'Église qui avait soutenu de toutes ses forces Charles X et les ultra-royalistes, fit perdre au clergé la domination de l'Université que les Bourbons lui avait permis de exercer : la direction et le personnel du Collège de Saint Brieuc furent laïcisés par le gouvernement de Louis-Philippe.

En novembre 1839, fut fondé le prix Le Grand, grâce à une souscription ouverte dans le public pour honorer la mémoire de Pierre Le Grand qui venait de mourir. Pierre Legrand avait été un brillant élève du collège. Étant encore sur les bancs de rhétorique, il avait été choisi par l'autorité locale et nommé par le Grand Maître de l'Université pour remplacer, à 16 ans, l'un des plus savants professeurs du collège, Le Boyer, nommé au lycée de Nantes. Après être passé par l'École Normale, il avait été professeur de physique au collège de Vannes, puis de Rennes et de Lyon. Ce prix Le Grand fut décerné pour la première fois en 1840. Il est devenu le Grand Prix du lycée.

En 1847 survinrent, dans la vie du collège municipal de Saint Brieuc, des difficultés intérieures qui se compliquèrent gravement et eurent, comme conséquences absolument imprévues, la reconstruction totale des bâtiments du vieux couvent des Cordeliers (*actuel emplacement du collège*) qui menaçait ruine. Ainsi se trouva décidé la transformation du collège municipal de Saint Brieuc en établissement d'État. C'était la conséquence inattendue d'un conflit qui avait dressé l'une contre l'autre l'Église et l'Université, cette dernière vivement soutenue par toutes les autorités civiles ; c'était aussi, en elle-même, la réalisation d'une revendication que la ville de Saint Brieuc n'avait pas cessé de formuler depuis le début du siècle.

---